



Fiche de poste - Abusive ou non ? Comment Agir?

Par **aietafta**, le **04/02/2015** à **22:01**

Bonsoir,

Je suis actuellement en quête d'information pour des collègues qui rencontre un problème avec les nouvelles taches qu'on leur demande de faire.

Leur travail est administratif, leur objectif annuel son basé sur leur taches habituel.

Aujourd'hui on leur demande de faire des taches d'une autre catégorie d'employé (technique), cela reste des geste simple mais il s'agit de tache d'un autre service et cela s'ajoutera à leur activité.

Sur leur fiche de poste il est noter:

"Participe à l'effort collectif, soutient l'activité et ses collègues sur les postes transverses"

Que faire? Concernant la rémunération ils ont la même que les autres services qui sont plus technique à la différence qu'ils ne bénéficie pas de certains accord collectif (primes... ect).

Merci de votre aide

Par **P.M.**, le **04/02/2015** à **22:36**

Bonjour,

Un salarié peut refuser d'effectuer des tâches trop éloignées de sa qualification mais il faudrait que cela ne puisse pas être interprété comme une insubordination qui pourrait être sanctionnée par l'employeur...

S'il y a des Représentants du Personnel dans l'entreprise, je leur conseillerais de s'en rapprocher...